

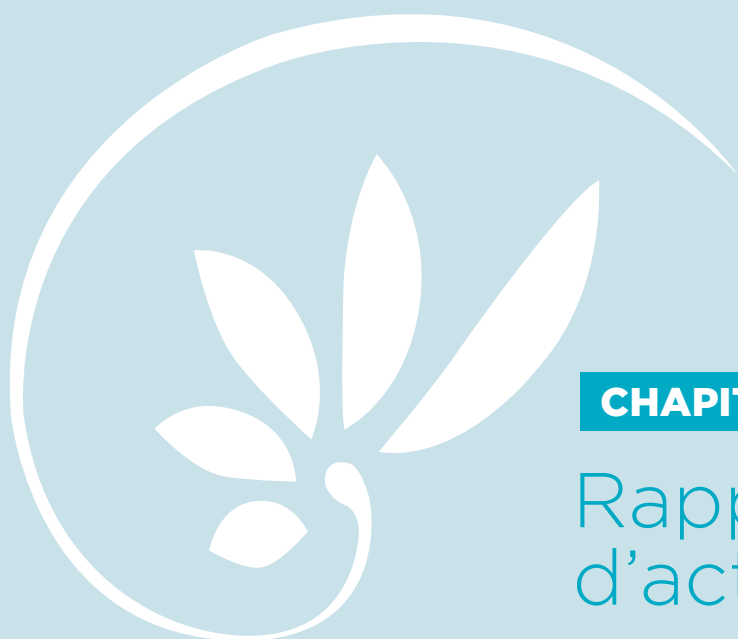


RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2017

**KORIAN**



<b>1</b>	<b>Rapport semestriel d'activité</b>	<b>1</b>
<b>1.1</b>	Mot de la Directrice générale	2
<b>1.2</b>	Activité du groupe Korian au 1 <sup>er</sup> semestre 2017	3
<b>1.3</b>	Comptes consolidés	6
<b>1.4</b>	Événements importants survenus depuis le 1 <sup>er</sup> juillet 2017	8
<b>1.5</b>	Facteurs de risques	9
<b>1.6</b>	Transactions avec des parties liées	9
<b>2</b>	<b>Comptes semestriels consolidés condensés</b>	<b>10</b>
<b>2.1</b>	Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017	11
<b>2.2</b>	Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	36
<b>3</b>	<b>Attestation du responsable du document</b>	<b>37</b>



## CHAPITRE 1

# Rapport semestriel d'activité

<b>1.1</b>	<b>MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE</b>	<b>2</b>
<b>1.2</b>	<b>ACTIVITÉ DU GROUPE KORIAN AU 1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2017</b>	<b>3</b>
1.2.1	Principaux indicateurs	3
1.2.2	Faits marquants	3
1.2.2.1	<i>Évolution de la gouvernance</i>	3
1.2.2.2	<i>Poursuite de la stratégie de développement</i>	4
1.2.2.3	<i>Renforcement de la flexibilité financière</i>	4
1.2.2.4	<i>Augmentation du capital de la Société</i>	4
1.2.2.5	<i>Autorisations financières</i>	5
1.2.2.6	<i>Dividende 2017</i>	6
<b>1.3</b>	<b>COMPTES CONSOLIDÉS</b>	<b>6</b>
1.3.1	Compte de résultat simplifié	6
1.3.2	Chiffre d'affaires	6
1.3.3	EBITDAR	7
1.3.4	EBITDA	7
1.3.5	Résultat net	8
1.3.6	Structure financière	8
<b>1.4</b>	<b>ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JUILLET 2017</b>	<b>8</b>
1.4.1	Évolution de la gouvernance	8
1.4.2	Poursuite de la stratégie de développement	8
<b>1.5</b>	<b>FACTEURS DE RISQUES</b>	<b>9</b>
<b>1.6</b>	<b>TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES</b>	<b>9</b>

## 1.1 Mot de la Directrice générale

« L'activité du 1<sup>er</sup> semestre 2017 de Korian, *leader* européen du Bien Vieillir, confirme la dynamique enclenchée par la mise en œuvre du plan stratégique Korian 2020. Au cours du 1<sup>er</sup> semestre, le Groupe a :

- poursuivi sa stratégie de développement de proximité dans ses quatre segments d'activités - maisons de retraite médicalisées, cliniques spécialisées, résidences services et réseaux de soins à domicile - avec l'ouverture ou l'acquisition de plus de 1 700 lits, principalement à l'international ;
- engagé un ambitieux programme de modernisation et de reconfiguration de son parc en France afin de renforcer l'attractivité de son offre et d'accélérer la croissance organique ;
- commencé à déployer sa nouvelle stratégie immobilière, visant à le doter des moyens de renforcer ses capacités de développement, et à augmenter le taux de détention des actifs immobiliers ;
- et franchi des étapes clés dans l'intégration de ses activités allemandes.

Ces actions ont permis de réaliser un 1<sup>er</sup> semestre 2017 dynamique qui s'inscrit dans la trajectoire définie par le Groupe pour la réalisation du plan stratégique Korian 2020, avec un chiffre d'affaires en progression de 4,9 % et une marge opérationnelle de 13,5 %, stable par rapport à la marge normalisée du 1<sup>er</sup> semestre 2016.

En tenant compte des acquisitions réalisées principalement en Belgique, où Korian est désormais le 1<sup>er</sup> opérateur du secteur des services aux seniors, le chiffre d'affaires réalisé hors de France a progressé de 9,4 % et représente près de 50 % du chiffre d'affaires du Groupe.

Nous avons par ailleurs annoncé la transformation de notre institut de recherche en fondation d'entreprise, la Fondation Korian pour le Bien Vieillir, qui sera le vecteur privilégié de nos partenariats de recherche et d'innovation, dans la droite ligne de l'engagement de l'entreprise en faveur du *positive care*, c'est-à-dire d'une prise en charge humaine et respectueuse des personnes, quel que soit leur état de santé.

Au 2<sup>nd</sup> semestre 2017, le Groupe va accélérer son développement avec l'ouverture de huit établissements et des acquisitions ciblées pour atteindre son objectif de plus de 2 500 lits additionnels sur l'ensemble de l'année 2017.

Afin d'assurer le meilleur service au quotidien aux résidents, patients et familles qui font confiance aux établissements et réseaux de soins de Korian, nous poursuivrons le déploiement de notre feuille de route stratégique qui repose sur :

- l'accélération de la croissance, grâce notamment à la reconfiguration du

parc en France, l'élargissement de l'offre de services et la poursuite d'une politique d'acquisitions ciblées ;

- l'optimisation de la base d'actifs immobiliers au service de la création de valeur et de la croissance ;
- l'amélioration de la performance opérationnelle par l'optimisation des fonctions support en tirant parti des effets d'échelle et des synergies permises par la taille du réseau ;
- l'innovation dans les politiques de soins thérapeutiques comme dans la mobilisation des technologies digitales ;
- le développement des collaborateurs.

Pour 2017, le Groupe confirme ses objectifs d'une croissance du chiffre d'affaires supérieure à 5 % et d'une marge opérationnelle (EBITDA) d'environ 13,7 %, équivalente à la marge normalisée 2016.

Nous sommes, avec tous les collaborateurs du groupe Korian, complètement mobilisés pour réussir notre plan Korian 2020, et faire de Korian l'entreprise de référence en matière de soins et d'accompagnement des seniors et de leur entourage. Une entreprise qui soit plébiscitée pour sa qualité humaine, pour sa qualité médicale et pour la pertinence de ses services dans la durée ! »



**Sophie Boissard**

Directrice générale de Korian

## 1.2 Activité du groupe Korian au 1<sup>er</sup> semestre 2017

### 1.2.1 PRINCIPAUX INDICATEURS

Korian, expert des services d'accompagnement et de soins dédiés aux seniors, a enregistré une progression soutenue de son activité, avec un chiffre d'affaires (et autres produits) au 1<sup>er</sup> semestre 2017 qui a atteint 1 541,8 M€, en hausse de 4,9 %.

Au 13 septembre 2017, le Groupe dispose d'une capacité d'accueil de plus de 73 800 résidents/patients en Europe (France, Allemagne, Belgique et Italie) et gère plus de 730 établissements dans quatre lignes de métiers : maisons de retraite médicalisées, cliniques spécialisées, résidences services et réseaux de soins à domicile.

### 1.2.2 FAITS MARQUANTS

#### 1.2.2.1 Évolution de la gouvernance

##### La gouvernance statutaire

###### ► ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL

Le Conseil d'administration réuni le 15 mars 2017 a pris acte de :

- la décision de M. Martin Hoyos de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat d'administrateur ;
- la démission de M. Guy de Panafieu de ses fonctions d'administrateur avec effet au 21 juin 2017 à minuit ;
- la décision de M. Jean-Claude Georges-François de ne pas solliciter le renouvellement de son mandat de Censeur.

Les actionnaires de la Société, réunis en Assemblée générale mixte le 22 juin 2017 (l'« **Assemblée 2017** »), ont décidé de :

- renouveler les mandats d'administrateur de MM. Christian Chautard et Jérôme Grivet ainsi que de l'Office d'Investissement des Régimes de Pensions du Secteur Public (« **Investissements PSP** ») (représenté par M. Jérôme Bichut), pour une durée de trois années, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- désigner M. Markus Müschenich en qualité d'administrateur (indépendant), pour une durée de trois années, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- ratifier la cooptation de Mme Elisabeth T. Stheeman en qualité d'administrateur (indépendant), en remplacement de M. Guy de Panafieu, pour la durée du mandat restant à courir de ce dernier, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- désigner M. Guy de Panafieu en qualité de Censeur, pour une durée de deux années, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Conseil d'administration est donc composé de 11 membres, dont l'administrateur représentant les salariés : M. Christian Chautard (Président), M. Jérôme Grivet, Predica Prévoyance Dialogue du Crédit Agricole (« **Predica** ») (représenté par Mme Françoise Debrus), Investissements PSP (représenté par M. Jérôme Bichut), Malakoff Médéric Assurances (représenté par M. Hugues du Jeu), M. Jean-Pierre Duprieu, M. Markus

Müschenich, Mme Anne Lalou, Mme Elisabeth T. Stheeman, Mme Catherine Soubie et Mme Hafida Cola.

###### ► ÉVOLUTION DE LA COMPOSITION DES COMITÉS SPÉCIALISÉS DU CONSEIL

Le Conseil d'administration réuni le 22 juin 2017, à l'issue de l'Assemblée 2017, a décidé de modifier la composition des Comités spécialisés comme suit :

- Comité d'audit : Mme Catherine Soubie (Présidente), M. Jean-Pierre Duprieu, M. Markus Müschenich, Mme Elisabeth T. Stheeman, Predica (représenté par Mme Françoise Debrus) et Investissements PSP (représenté par M. Jérôme Bichut) ;
- Comité d'investissement : M. Jérôme Grivet (Président), M. Christian Chautard, Investissements PSP (représenté par M. Jérôme Bichut) et Malakoff Médéric Assurances (représenté par M. Hugues du Jeu) ;
- Comité des rémunérations et des nominations : M. Jean-Pierre Duprieu (Président), Mme Catherine Soubie et Predica (représenté par Mme Françoise Debrus) ;
- Comité éthique et qualité : Mme Anne Lalou (Présidente), M. Markus Müschenich, Malakoff Médéric Assurances (représenté par M. Hugues du Jeu) et Mme Hafida Cola.

##### La gouvernance interne

Au 30 juin 2017, le Comité de direction générale, dont chacun des membres reporte à Mme Sophie Boissard, Directrice générale, était composé de M. Didier Armaingaud (Directeur général médical, éthique et qualité Groupe), M. Bart Bots (Directeur général Belgique), M. Rémi Boyer (Directeur des ressources humaines Groupe), M. Frédéric Durosseau (Directeur du développement immobilier Groupe), Mme Cécile Jolly (Directrice marketing et digital Groupe), M. Laurent Lemaire (Directeur financier Groupe), M. Nicolas Mérigot (Directeur général France Santé), M. Charles-Antoine Pinel (Directeur général France Seniors), Mme Mariuccia Rossini (Directrice générale Italie) et M. Ralf Stiller (Directeur général Allemagne).

Par ailleurs, lors de l'Assemblée 2017, les actionnaires de la Société ont décidé de renouveler le mandat du Commissaire aux comptes titulaire d'Ernst & Young et Autres pour une durée de six exercices, expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée générale des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

### 1.2.2.2 Poursuite de la stratégie de développement

#### En France

En janvier 2017, une clinique spécialisée d'une capacité de 105 lits a été ouverte dans les Yvelines. Elle se substitue à deux autres cliniques spécialisées et comporte une antenne d'hospitalisation à domicile (Yvelines Sud) et une activité ambulatoire.

En février 2017, un établissement hospitalier situé dans les Yvelines, d'une capacité de 71 lits, acquis en 2014 à la barre du tribunal de commerce, a été cédé au groupe Vivalto.

#### En Allemagne

En janvier 2017, un établissement situé à Olsberg, d'une capacité de 88 lits de maison de retraite médicalisée et de 31 lits en unité de soins, est sorti du périmètre.

En avril 2017, Korian a acquis un établissement situé à Dettelbach, spécialisé dans les soins à domicile.

Par ailleurs, Korian a ouvert en juin 2017 deux maisons de retraite médicalisées situées à Vlotho et Hainichen, d'une capacité respective de 100 et 124 lits.

#### En Belgique

En janvier 2017, Korian a acquis deux maisons de retraite médicalisées situées en Flandre, d'une capacité de 60 lits et a complété l'acquisition du groupe Foyer de Lork par celle d'OTV, groupe également situé en Flandre, spécialisé dans le domaine des soins à domicile et disposant d'une capacité de 88 lits de maison de retraite médicalisée et 57 lits de résidences services.

Par ailleurs, Korian a ouvert en janvier 2017 un établissement situé en Flandre, d'une capacité de 64 lits de maison de retraite médicalisée.

En juin 2017, Korian a acquis huit établissements situés en Flandre et en Wallonie, auprès du groupe Senior Assist, d'une capacité totale d'environ 1 000 lits.

Cette acquisition présente une forte complémentarité avec le réseau existant de Korian en Belgique et permet également au

Groupe de poursuivre sa stratégie de croissance dynamique et de consolider sa position de *leader* du marché belge des services d'accompagnement et de soins dédiés aux seniors.

#### En Italie

En février 2017, Korian a acquis une maison de retraite médicalisée située en Ligurie, d'une capacité de 120 lits.

En mars 2017, Korian a également acquis une clinique spécialisée, située dans la région des Pouilles, d'une capacité de 120 lits.

### 1.2.2.3 Renforcement de la flexibilité financière

Le 28 juin 2017, Korian a annoncé l'émission d'obligations à durée indéterminée à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ODIRNANE) de rang non subordonné non sécurisé pour un montant de 240 M€. Le règlement-livraison de ces obligations a eu lieu le 3 juillet 2017.

Le Groupe a également mis en place pour un montant de 60 M€, le 28 juin 2017, un financement obligataire non coté hybride à durée indéterminée et ne donnant pas accès au capital.

Ces émissions d'un montant total de 300 M€ permettent au Groupe de renforcer sa flexibilité financière pour poursuivre sa stratégie de développement par acquisitions ciblées (*bolt-on*).

### 1.2.2.4 Augmentation du capital de la Société

Aux termes de la décision de la Directrice générale du 31 mars 2017, conformément aux dispositions de l'article L. 225-197-1 alinéa 4 du Code de commerce, du fait de l'attribution définitive, le 31 mars 2017, de 26 361 actions à certains membres de la Direction générale (plan d'attribution gratuite d'actions approuvé par le Conseil d'administration du 10 septembre 2014), le capital de la Société a été augmenté de 131 805 €, par l'émission de 26 361 actions nouvelles d'une valeur nominale de 5 € chacune, et est ainsi passé de 400 890 210 € à 401 022 015 €.

### 1.2.2.5 Autorisations financières

Lors de l'Assemblée 2017, les délégations et autorisations financières suivantes ont été accordées et/ou renouvelées.

Type	Objet
<b>Résolution n°17</b> <b>Programme de rachat d'actions</b> <b>Durée : 18 mois</b>	Autorisation d'un programme de rachat d'actions, dans la limite de 10 % du capital social par ordres de bourse, rachats de blocs et cession par tous moyens des actions ainsi acquises. Possibilité de réduction de capital par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Prix maximum d'achat ≤ 50 €/action.
<b>Résolution n°18</b> <b>Autorisation pour réduire le capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues</b> <b>Durée : 18 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de décider une réduction du capital social de la Société par annulation d'actions auto-détenues (actuellement ou dans le cadre du programme de rachat d'actions). Réduction limitée à 10 % du capital social de la Société par période de 24 mois.
<b>Résolution n°19</b> <b>Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par voie d'offre au public</b> <b>Durée : 14 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (autres que des valeurs mobilières donnant droit à des actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réalisée par voie d'offre au public (offertes sur le marché réglementé), dans la limite d'un montant nominal total de 150 M€ <sup>(1)</sup> pour les titres de capital et d'un montant nominal total de 1 Md€ <sup>(1)</sup> pour l'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital.
<b>Résolution n°20</b> <b>Autorisation pour augmenter le capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, par placement privé</b> <b>Durée : 14 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social de la Société par émission d'actions ordinaires de la Société ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société (autres que des valeurs mobilières donnant droit à des actions de préférence) ou donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, réalisée par placement privé (investisseurs qualifiés ou cercle d'investisseurs), dans la limite d'un montant nominal total de 150 M€ <sup>(1)</sup> pour les titres de capital et d'un montant nominal total de 1 Md€ <sup>(1)</sup> pour l'émission de valeurs mobilières représentatives de titres de créances donnant accès au capital.
<b>Résolution n°21</b> <b>Autorisation pour étendre le nombre de titres émis dans le cadre d'augmentations de capital en cas de « sur-souscription »</b> <b>Durée : 14 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'étendre le nombre de titres offerts dans le cadre des augmentations de capital visées dans les délégations présentées à la dix-septième résolution de l'Assemblée générale du 23 juin 2016 et aux dix-neuvième et vingtième résolutions de l'Assemblée générale du 22 juin 2017, dans la limite de 15 % de l'émission initiale.
<b>Résolution n°22</b> <b>Autorisation pour fixer le prix d'émission dans le cadre des différentes émissions</b> <b>Durée : 14 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de fixer le prix des émissions réalisées sur exercice des délégations visées aux dix-neuvième et vingtième résolutions de l'Assemblée générale du 22 juin 2017 : (i) pour les actions ordinaires, prix d'émission ≥ à la moyenne pondérée du cours de l'action sur le marché réglementé d'Euronext Paris au cours des trois séances de Bourse précédant la décision de fixation du prix éventuellement diminuée d'une décote maximale de 5 % ; (ii) pour les valeurs mobilières donnant accès au capital autres que des actions ordinaires, prix d'émission tel que la somme perçue immédiatement par la Société, majorée le cas échéant de celle susceptible d'être perçue ultérieurement par la Société soit, pour chaque action ordinaire émise en conséquence de l'émission de ces valeurs mobilières, au moins égal au montant visé au (i) ci-dessus, après correction, s'il y a lieu, de ce montant pour tenir compte de la différence de date de jouissance.  Montant nominal maximum d'augmentation de capital limité à 10 % du capital social par an.
<b>Résolution n°23</b> <b>Autorisation au vu de procéder à des attributions gratuites d'actions sous conditions de performance</b> <b>Durée : 38 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration d'attribuer des actions gratuites assorties de conditions de performance, existantes ou à émettre, dans la limite de 1 % du capital social de la Société au jour de la décision du Conseil d'administration (0,1 % du capital social pour les dirigeants et mandataires sociaux). Attribution définitive des actions à leurs bénéficiaires au terme d'une période d'acquisition minimale de trois ans, la durée de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires sera, le cas échéant, fixée par le Conseil d'administration.
<b>Résolution n°24</b> <b>Autorisation pour effectuer des augmentations de capital au bénéfice d'adhérents à un plan d'épargne d'entreprise avec suppression du droit préférentiel de souscription</b> <b>Durée : 26 mois</b>	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital, d'un montant nominal maximal de 2 M€, par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, au bénéfice d'adhérents à un plan d'épargne entreprise.

(1) Plafond commun avec la résolution n°23 décrite dans le présent tableau.

### 1.2.2.6 Dividende 2017

Suite à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée 2017, la Société a procédé à la distribution d'un dividende de 0,60 € par action, avec une option pour un paiement en actions (sur la base d'un prix par action de 28,82 €). Cette option s'est traduite par l'émission, le 19 juillet 2017, de 777 940 actions nouvelles, dont la livraison et l'admission aux négociations

sur le marché d'Euronext Paris sont intervenues le 21 juillet 2017. Elles portent jouissance à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et bénéficient des mêmes droits que les actions ordinaires en circulation. Le montant du dividende versé en numéraire s'est élevé à la somme de 25,6 M€ et a été versé aux actionnaires le 21 juillet 2017.

Le capital social de la Société s'élève désormais à la somme de 404 911 715 € et est divisé en 80 982 343 actions.

## 1.3 Comptes consolidés

Il est rappelé que Korian privilégie l'EBITDAR comme indicateur de référence, dans la mesure où celui-ci permet d'apprécier sa performance opérationnelle indépendamment de sa politique immobilière (la détention ou l'externalisation des murs des établissements ayant une incidence sur le résultat

opérationnel). Il est constitué de l'excédent brut d'exploitation des secteurs opérationnels avant charges locatives.

L'EBITDA correspond à l'EBITDAR précédemment défini diminué des charges locatives.

### 1.3.1 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016	Variation
Chiffre d'affaires <sup>(1)</sup>	1 541,8	1 470,4	4,9 %
<b>EBITDAR</b>	<b>400,8</b>	<b>393,0</b>	<b>2,0 %</b>
%	26,0 %	26,7 %	-0,7 %
Loyers	-192,2	-186,3	3,2 %
<b>EBITDA</b>	<b>208,6</b>	<b>206,7</b>	<b>0,9 %</b>
%	13,5 %	14,1 %	-0,5 %
Dépréciations et provisions	-78,6	-78,5	0,1 %
<b>EBIT</b>	<b>130,0</b>	<b>128,2</b>	<b>1,4 %</b>
%	8,4 %	8,7 %	-0,3 %
Autres produits et charges opérationnels	-4,5	-13,7	-67,3 %
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>125,5</b>	<b>114,5</b>	<b>9,7 %</b>
Résultat financier	-56,0	-52,7	6,3 %
<b>Résultat avant impôts</b>	<b>69,5</b>	<b>61,8</b>	<b>12,5 %</b>
Impôts	-29,5	-28,7	3,0 %
%	-42,5 %	-46,4 %	3,9 %
Intérêts minoritaires	-1,6	-0,8	99,3 %
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>	<b>38,4</b>	<b>32,3</b>	<b>18,8 %</b>

(1) (et autres produits).

### 1.3.2 CHIFFRE D'AFFAIRES <sup>(2)</sup>

En millions d'euros	S1 2017	S1 2016	Variation
<b>GROUPE</b>	<b>1 541,8</b>	<b>1 470,4</b>	<b>4,9 %</b>
France	784,1	778,1	0,8 %
Allemagne	435,0	419,5	3,7 %
Belgique	171,1	116,6	46,7 %
Italie	151,6	156,2	-3,0 %

(2) (et autres produits).



Le groupe Korian a réalisé au 1<sup>er</sup> semestre 2017 un chiffre d'affaires de 1 541,8 M€, en hausse de 4,9 % par rapport à l'exercice précédent. La croissance organique s'établit à 2,5 %, portée par l'international qui affiche une progression de 4,2 %. L'effet périmètre résulte principalement des acquisitions réalisées en Belgique au 2<sup>nd</sup> semestre 2016 et au début de l'année 2017. Sur le 1<sup>er</sup> semestre, le nombre de lits s'est accru de plus de 1 700 lits principalement sur la Belgique.

- **France** : le chiffre d'affaires France s'établit à 784,1 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017, en progression de 0,8 %. Ce chiffre intègre l'impact de la cession du Centre Hospitalier des Courses début 2017. La croissance organique ressort à 1,0 %. La croissance de l'activité Senior (maisons de retraite médicalisées) s'est poursuivie sur un rythme proche de 2 %, portée par la bonne tenue des prix moyens journaliers. Dans l'activité Santé (composée majoritairement de cliniques de soins de suite et de réadaptation), où le taux d'occupation se maintient à un niveau élevé, la croissance a été légèrement négative dans un contexte de baisse tarifaire en partie contrebalancée par la vente de services additionnels et un mix d'activités favorable.

- **Allemagne** : la croissance organique de l'Allemagne ressort à 4,1 %. La progression du chiffre d'affaires en publié s'établit à 3,7 % après prise en compte de la cession au 1<sup>er</sup> trimestre de l'exploitation d'un établissement dans le cadre de la politique d'optimisation du portefeuille. La croissance a bénéficié de la montée en charge des établissements ouverts au cours des dix-huit derniers mois et d'un effet prix favorable. Deux nouveaux établissements ont ouvert fin juin.
- **Belgique** : la Belgique continue à afficher une croissance organique très soutenue (8,3 %), portée notamment par la montée en puissance des lits ouverts en 2016 et depuis le début de l'année 2017. Le chiffre d'affaires progresse de 46,7 % en publié sous l'effet de l'entrée en périmètre de Foyer de Lork (à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016), d'OTV (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017) et des huit établissements acquis auprès de Senior Assist (à compter du 1<sup>er</sup> juin 2017).
- **Italie** : en Italie, le chiffre d'affaires progresse de 1,1 % en organique, soutenue par des taux d'occupation élevés. La croissance publiée a été de -3,0 % du fait de la cession de l'exploitation de quatre établissements en 2016, en partie compensée par l'acquisition de deux établissements au 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

### 1.3.3 EBITDAR

En millions d'euros	S1 2017	% CA	S1 2016	% CA	Variation
<b>GROUPE</b>	<b>400,8</b>	<b>26,0 %</b>	<b>393,0</b>	<b>26,7 %</b>	<b>2,0 %</b>
France	215,3	27,5 %	214,0	27,5 %	0,6 %
Allemagne	106,2	24,4 %	112,7	26,9 %	-5,8 %
Belgique	42,6	24,9 %	30,4	26,1 %	40,1 %
Italie	36,6	24,2 %	35,9	23,0 %	2,1 %

L'EBITDAR du Groupe ressort à 400,8 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2017, en progression de 7,8 M€ (+2,0 %) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2016. La marge du groupe Korian s'établit à 26 % en repli de 70 points de base. Retraité d'éléments non récurrent favorable en Allemagne au 1<sup>er</sup> semestre 2016, elle est en repli de 40 points de base.

- France : l'EBITDAR ressort à 215,3 M€, en progression de 0,6 %. Le taux d'EBITDAR est stable.
- Allemagne : l'EBITDAR ressort à 106,2 M€, en baisse de -5,8 %. L'EBITDAR au 1<sup>er</sup> semestre 2016 intégrait 5 M€ d'éléments favorables non récurrents en Allemagne. Retraité de ces éléments, l'EBITDAR baisse de 130 points de base. Cette évolution s'explique principalement par la mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2017 de la nouvelle réglementation

PSG II qui a conduit à renforcer les équipes pour répondre à la progression du niveau de soin requis pour les personnes à niveau élevé de dépendance, par la progression salariale en ligne avec les tendances globales du marché allemand et par l'effet des *ramp up* ouverts dans les 18 derniers mois.

- Belgique : l'EBITDAR ressort à 42,6 M€, en progression de 40,1 %, chiffre qui intègre l'impact des différentes acquisitions récemment réalisées. Ces dernières ont eu un effet dilutif qui a contribué à une baisse de 120 points du taux d'EBITDAR.
- Italie : l'EBITDAR ressort à 36,6 M€, en hausse de 2,1 %. Le taux de marge est en hausse de 120 points de base profitant de l'effet favorable des évolutions du périmètre et d'une solide performance opérationnelle.

### 1.3.4 EBITDA

En millions d'euros	S1 2017	% CA	S1 2016	% CA	Variation
EBITDA Groupe	208,6	13,5 %	206,7	14,1 %	0,9 %

L'EBITDA du Groupe ressort à 208,6 M€ en progression de 0,9 %.

L'EBITDA du 1<sup>er</sup> semestre 2016 intégrait 9 M€ d'éléments favorables non récurrents. Retraité de ces éléments, la marge d'EBITDA est stable entre les 1<sup>ers</sup> semestres 2016 et 2017.

### 1.3.5 RÉSULTAT NET

Les amortissements sont stables.

Les éléments non courants intègrent des charges de réorganisation en Allemagne et un remboursement à caractère fiscal en France.

Le résultat financier s'élève à -56,0 M€ (+6,3 %). La hausse intègre la progression de la marge du crédit syndiqué suite à l'acquisition de Casa Reha.

Le résultat net part du Groupe ressort à 38,4 M€ et se compare à 32,3 M€ au 1<sup>er</sup> semestre 2016, soit une progression de 18,8 %

### 1.3.6 STRUCTURE FINANCIÈRE

Au 30 juin 2017, les capitaux propres (part du Groupe) de Korian s'élèvent à 2 086 M€.

La dette nette du Groupe s'élève à 2 317,3 M€, en hausse de 2 M€ par rapport à la dette financière au 31 décembre 2016.

La structure financière reste solide avec un ratio d'endettement retraité de la dette immobilière qui atteint 3,8x (pour un maximum de 4,75x autorisé).

## 1.4 Événements importants survenus depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017

### 1.4.1 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Le 1<sup>er</sup> juillet 2017, M. Arno Schwalie a été nommé comme Directeur général de Korian Allemagne et membre du Comité de direction générale, en lieu et place de M. Ralf Stiller qui se consacre, au sein du directoire de Korian Allemagne, au développement des activités Groupe en Allemagne et dans les pays voisins.

Le 21 juillet 2017, Mme Caroline de Jessey a été nommée comme Directrice de la communication Groupe et membre du Comité de direction générale, en lieu et place de Mme Cécile Jolly.

Le Comité de direction générale, dont chacun des membres reporte à Mme Sophie Boissard, Directrice générale, est

désormais composé de M. Didier Armaingaud (Directeur médical, éthique et qualité Groupe), M. Bart Bots (Directeur général Belgique), M. Rémi Boyer (Directeur des ressources humaines Groupe), M. Frédéric Durosseau (Directeur du développement immobilier Groupe), Mme Caroline de Jessey (Directrice communication Groupe), M. Laurent Lemaire (Directeur financier Groupe), M. Nicolas Mérigot (Directeur général France Santé), M. Charles-Antoine Pinel (Directeur général France Seniors), Mme Mariuccia Rossini (Directrice générale Italie) et M. Arno Schwalie (Directeur général Allemagne).

### 1.4.2 POURSUITE DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

#### En France

Le 4 septembre 2017, Korian a ouvert une clinique spécialisée située dans l'Aube, d'une capacité de 70 lits et d'un plateau d'hospitalisation de jour de 10 places.

Par ailleurs, la clinique spécialisée Saint Bruno située à Marseille a été relocalisée à Martigues.

#### En Allemagne

En août 2017, Korian a ouvert une clinique spécialisée située à Immenhasen dans la Hesse, d'une capacité de 36 lits et une clinique spécialisée située à Dresden-Gruna, d'une capacité de 150 lits.

Par ailleurs, Korian a également ouvert en août 2017 un établissement situé en Basse-Saxe, spécialisé dans les soins à domicile.

#### En Belgique

En juillet 2017, Korian a acquis l'activité de soins à domicile du groupe Senior Assist, *via* Senior Assist Home Care, opérateur de référence sur le marché des soins à domicile en Belgique.

Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie d'enrichissement de l'offre de Korian dans le secteur des soins à domicile et permet au Groupe de confirmer sa position significative dans le secteur de la prise en charge à domicile, en plein essor.

## 1.5 Facteurs de risques

Il n'est pas anticipé de risques autres que ceux ayant été identifiés au paragraphe 3.6 « Gestion des risques » du Document de référence 2016, déposé auprès de l'AMF le 26 avril 2017 et enregistré sous le numéro D.17-0432.

Ces facteurs de risques ne présentent pas d'évolution significative sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## 1.6 Transactions avec des parties liées

Les informations sur les transactions avec des parties liées intervenues au 1<sup>er</sup> semestre 2017 figurent en note 5.1 de l'annexe aux états financiers semestriels consolidés condensés du présent Rapport financier semestriel.

Il n'existe pas de changement significatif par rapport aux informations communiquées dans le Document de référence 2016 de la Société.



## CHAPITRE 2

# Comptes semestriels consolidés condensés

<b>2.1</b>	<b>COMPTES SEMESTRIELS CONSOLIDÉS CONDENSÉS AU 30 JUIN 2017</b>	<b>11</b>
2.1.1	Présentation du Bilan consolidé	11
2.1.2	Présentation du compte de résultat consolidé	12
2.1.3	Tableau de flux de trésorerie consolidé	13
2.1.4	Variation des capitaux propres consolidés	14
2.1.5	Notes annexes	15
<b>2.2</b>	<b>RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIÈRE SEMESTRIELLE</b>	<b>36</b>

## 2.1 Comptes semestriels consolidés condensés au 30 juin 2017

### 2.1.1 PRÉSENTATION DU BILAN CONSOLIDÉ

#### Actif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30.06.2017	31.12.2016
<i>Goodwills</i>	3.1	2 201 544	2 175 429
Immobilisations incorporelles	3.1	1 719 602	1 717 635
Immobilisations corporelles		1 712 045	1 670 218
Immobilisations financières	3.2	33 658	32 606
Impôts différés actifs		182 630	182 506
<b>Actifs non courants</b>		<b>5 849 480</b>	<b>5 778 393</b>
Stocks		10 023	9 707
Clients et comptes rattachés	3.2	184 561	168 241
Autres créances et actifs courants	3.2	228 047	224 575
Instruments financiers actif	3.2/3.5	6 499	1 500
Disponibilités et équivalents de trésorerie	3.3	408 270	309 875
<b>Actifs courants</b>		<b>837 400</b>	<b>713 897</b>
Actifs détenus en vue de leur cession			1 887
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>6 686 880</b>	<b>6 494 178</b>

#### Passif

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30.06.2017	31.12.2016
Capital		401 022	400 890
Primes		841 518	841 519
Réserves et résultats consolidés		843 307	780 605
<b>Capitaux propres (part du Groupe)</b>		<b>2 085 848</b>	<b>2 023 015</b>
Intérêts ne conférant pas le contrôle		10 995	13 915
<b>Capitaux propres totaux</b>		<b>2 096 843</b>	<b>2 036 930</b>
Provisions pour retraites		62 400	58 567
Impôts différés passifs		673 713	673 084
Autres provisions	3.4	148 131	140 200
Emprunts et dettes financières	3.5	2 470 891	2 442 222
<b>Passifs non courants</b>		<b>3 355 135</b>	<b>3 314 072</b>
Provisions à moins d'un an	3.4	10 362	13 555
Fournisseurs et comptes rattachés	3.5	245 347	250 496
Autres dettes et comptes de régularisation	3.5	708 892	678 039
Emprunts à moins d'un an et découverts bancaires	3.5	254 706	183 014
Instruments financiers passif	3.5	15 596	18 072
<b>Passifs courants</b>		<b>1 234 902</b>	<b>1 143 176</b>
Passifs détenus en vue de leur cession		0	0
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>6 686 880</b>	<b>6 494 178</b>

## 2.1.2 PRÉSENTATION DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

## Résultat global

<i>En milliers d'euros</i>	Notes	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4.1</b>	<b>1 539 669</b>	<b>2 981 404</b>	<b>1 469 476</b>
Autres produits		2 093	5 482	967
<b>Produits de l'activité</b>		<b>1 541 763</b>	<b>2 986 886</b>	<b>1 470 443</b>
Achats consommés		123 576	236 467	117 629
Charges de personnel	4.1	799 257	1 504 582	744 112
Charges externes	4.1	362 171	727 773	352 431
Impôts et taxes		55 445	96 661	50 008
Dotations aux amortissements et dépréciations		78 596	155 954	78 499
Autres produits et charges d'exploitation		7 288	823	429
Résultat sur acquisition et cession de participations consolidées	4.3	-1 007	-896	-1 782
Autres produits et charges opérationnels	4.3	-3 491	-24 456	-11 957
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>4.1</b>	<b>125 508</b>	<b>240 919</b>	<b>114 453</b>
Coût de l'endettement financier net	4.4	-44 774	-88 121	-41 207
Autres éléments du résultat financier	4.4	-11 214	-35 223	-11 446
<b>Résultat financier</b>	<b>4.4</b>	<b>-55 988</b>	<b>-123 344</b>	<b>-52 653</b>
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>69 520</b>	<b>117 575</b>	<b>61 801</b>
Impôts sur les bénéfices	4.5	-29 526	15 583	-28 678
<b>Résultat des sociétés intégrées</b>		<b>39 994</b>	<b>133 158</b>	<b>33 122</b>
Part du Groupe dans les résultats des sociétés mises en équivalence				
Part des intérêts ne conférant pas le contrôle		1 564	1 865	785
<b>Part du Groupe</b>		<b>38 430</b>	<b>131 293</b>	<b>32 338</b>
Résultat net part du Groupe/action ( <i>en euros</i> )	4.6	0,48	1,64	0,40
Résultat net part du Groupe/action dilué ( <i>en euros</i> )	4.6	0,48	1,63	0,40
<b>RÉSULTAT NET PART DU GROUPE</b>		<b>38 430</b>	<b>131 293</b>	<b>32 338</b>
Éléments recyclables : impact IAS 39 (évaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites) net d'impôt		4 904	1 649	-3 811
Éléments non recyclables : impact IAS 19 (écarts actuariels)		-1 148	-2 186	-4 126
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part Groupe</b>		<b>3 755</b>	<b>-538</b>	<b>-7 937</b>
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part Groupe		42 186	130 756	24 400
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres minoritaires		1 563	1 864	778

## 2.1.3 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2017	30.06.2016
<b>Résultat net total</b>	<b>39 994</b>	<b>33 122</b>
<i>Dont charge d'impôt</i>	29 526	28 678
Dotations nettes amortissements et provisions	77 881	82 629
Impôts différés	-916	-6 651
Résultat sur juste valeur et éléments non cash	-5 595	-1 865
Plus-values de cession d'actifs	4 997	2 417
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net</b>	<b>116 362</b>	<b>109 653</b>
Élimination des frais d'acquisition des titres	1 006	1 782
Élimination des intérêts financiers nets versés	44 774	44 264
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net</b>	<b>162 142</b>	<b>155 698</b>
Variation des stocks	-67	-336
Variation des créances clients	-10 574	-11 151
Variation des dettes fournisseurs	-8 071	2 091
Variation État impôt sur les bénéfices	24 331	7 130
Variation des autres éléments	-23 509	-21 676
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-17 890</b>	<b>-23 942</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>144 252</b>	<b>131 756</b>
Incidence des variations de périmètre sur acquisitions	-33 028	-354 234
Incidence des variations de périmètre sur cessions		4
Investissements incorporels et corporels décaissés	-76 695	-91 981
Autres investissements financiers décaissés	-14 006	-18 464
Produits de cession d'immobilisations encaissés (hors titres)	3 541	719
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations d'investissement</b>	<b>-120 188</b>	<b>-463 956</b>
<b>Net cash flow</b>	<b>24 063</b>	<b>-332 199</b>
Augmentation de capital des minoritaires		51
Actions propres imputées sur les capitaux propres	20	521
Augmentation des dettes financières	146 122	43 761
Remboursement des dettes financières	-91 959	-48 536
Autres flux liés aux opérations de financement	59 400	
Intérêts financiers nets versés	-38 652	-37 878
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-1	-1
Dividendes à verser		
<b>Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>74 930</b>	<b>-42 083</b>
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>98 994</b>	<b>-374 282</b>
Trésorerie à l'ouverture	294 261	509 974
Trésorerie à la clôture	393 256	135 692
Valeurs mobilières de placement	91 442	8 251
Disponibilités	316 828	147 553
Concours bancaires courants	-15 014	-20 112
<b>TRÉSORERIE</b>	<b>393 256</b>	<b>135 692</b>

## 2.1.4 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

<i>En milliers d'euros</i>	Capital	Primes	Imputations directes en capitaux propres	Réserves et résultats consolidés	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres totaux
<b>Au 31 décembre 2015</b>	<b>397 328</b>	<b>927 158</b>	<b>241 677</b>	<b>356 564</b>	<b>1 922 727</b>	<b>11 184</b>	<b>1 933 911</b>
Distribution de dividendes				-47 681	-47 681	-13	-47 694
Augmentation de capital	15	36			51		51
Paie ment fondé sur des actions							
Regroupement d'entreprises						101	101
Actions propres			521		521		521
Autres variations				-576	-576	-40	-616
<i>Résultat du premier semestre 2016</i>				32 338	32 338	785	33 122
Impact IAS 19 écarts actuariels			-4 126		-4 126	-7	-4 133
Évaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites (nette d'impôt)			-3 811		-3 811		-3 811
<i>Résultat global</i>			-7 937	32 338	24 400	778	25 178
<b>Au 30 juin 2016</b>	<b>397 343</b>	<b>927 194</b>	<b>234 261</b>	<b>340 644</b>	<b>1 899 444</b>	<b>12 008</b>	<b>1 911 452</b>
Distribution de dividendes				21	21		21
Augmentation de capital	3 547	15 327			18 873		18 873
Paie ment fondé sur des actions							
Regroupement d'entreprises							
Actions propres			-550		-550		-550
Autres variations	-101 000			97 412	-3 588	820	-2 768
<i>Résultat du second semestre 2016</i>				98 955	98 955	1 080	100 035
Impact IAS 19 écarts actuariels			1 940		1 940	6	1 946
Évaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites (nette d'impôt)			5 460		5 460		5 460
<i>Résultat global</i>			7 400	98 955	106 355	1 085	107 440
<b>Au 31 décembre 2016</b>	<b>400 890</b>	<b>841 520</b>	<b>241 110</b>	<b>539 494</b>	<b>2 023 014</b>	<b>13 914</b>	<b>2 036 930</b>
Distribution de dividendes				-48 123	-48 123	-4 615	-52 737
Augmentation de capital	132	-1		-132	-1		-1
Paie ment fondé sur des actions							
Regroupement d'entreprises			3 016		3 016		3 016
Actions propres			22		22		22
Instruments de capitaux propres			59 396		59 396		59 396
Autres variations				-152	-152	132	-20
<i>Résultat du premier semestre 2017</i>				38 430	38 430	1 564	39 994
Impact IAS 19 écarts actuariels			-1 148		-1 148	-1	-1 150
Évaluation des instruments dérivés de couverture et plans d'actions gratuites (nette d'impôt)			4 904		4 904		4 904
<i>Résultat global</i>			3 755	38 430	42 186	1 563	43 749
<b>AU 30 JUIN 2017</b>	<b>401 022</b>	<b>841 519</b>	<b>307 299</b>	<b>536 008</b>	<b>2 085 848</b>	<b>10 995</b>	<b>2 096 843</b>



Il n'existe pas de droits, privilèges, restrictions attachés aux actions composant le capital.

Il n'existe pas non plus d'actions réservées pour une émission dans le cadre d'options ou de contrats de vente d'actions.

Suite à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée 2017, la Société a procédé à la distribution d'un dividende de 0,60 € par action, avec une option pour un paiement en actions (sur la base d'un prix par action de 28,82 €).

Le montant du dividende alloué sur l'exercice s'élève à 48,1 M€.

Le capital social est fixé à la somme de 401 022 015 € au 30 juin 2017. Il est divisé en 80 204 403 actions, intégralement libérées, toutes de même catégorie, d'une valeur nominale de 5 € chacune.

Le Groupe a émis un emprunt obligataire à durée indéterminée en juin 2017. Cet instrument financier hybride a été comptabilisé en instruments de capitaux pour un montant net des frais d'émission de 59,4 M€ et ce conformément à la norme IAS 32.

## Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres jusqu'à ce qu'ils soient annulés ou cédés.

Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values et dépréciations éventuelles n'affectent pas le résultat consolidé.

## 2.1.5 NOTES ANNEXES

## SOMMAIRE DES NOTES ANNEXES

<b>Note 1</b>	<b>Principes comptables</b>	<b>17</b>
Note 1.1	Déclaration de conformité	17
Note 1.2	Présentation des états financiers	17
Note 1.3	Principes de consolidation	17
Note 1.4	Estimations et jugements comptables déterminants	17
Note 1.5	Méthodes de conversion	18
Note 1.6	Opérations éliminées	18
<b>Note 2</b>	<b>Périmètre de consolidation</b>	<b>18</b>
Note 2.1	Principes comptables liés au périmètre de consolidation	18
Note 2.2	Évolution du périmètre de consolidation	20
Note 2.3	Principales données sur les variations de périmètre significatives	20
Note 2.4	Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés	21
<b>Note 3</b>	<b>Notes relatives au bilan</b>	<b>22</b>
Note 3.1	<i>Goodwills</i> , immobilisations incorporelles	22
Note 3.2	Actifs financiers	24
Note 3.3	Disponibilités et équivalents de trésorerie	26
Note 3.4	Autres provisions	26
Note 3.5	Financement et instruments financiers	27
<b>Note 4</b>	<b>Notes relatives au compte de résultat</b>	<b>31</b>
Note 4.1	Détermination du résultat opérationnel	31
Note 4.2	Secteurs opérationnels	31
Note 4.3	« Autres produits opérationnels » et « autres charges opérationnelles »	32
Note 4.4	Résultat financier net	33
Note 4.5	Impôts sur les bénéfices	33
Note 4.6	Résultat par action	34
<b>Note 5</b>	<b>Informations complémentaires</b>	<b>34</b>
Note 5.1	Transactions avec des parties liées	34
Note 5.2	Engagements et passifs éventuels	34
Note 5.3	Engagements au titre des contrats de location	34
Note 5.4	Événements postérieurs à la clôture	35

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 13 septembre 2017 et ont fait l'objet d'un examen par le comité d'audit du 12 septembre 2017.

Le Groupe propose et développe une offre étendue de services liés à la prise en charge de la dépendance en France, en Allemagne, en Belgique et en Italie.

**NOTE 1****Principes comptables****Note 1.1 Déclaration de conformité**

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales édictées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et adoptées par l'Union européenne à la date d'arrêt. Ces normes comprennent les IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que leurs interprétations disponibles sur le site de l'Union européenne : [https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002\\_fr](https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002_fr)

Les états financiers semestriels consolidés condensés (« états financiers consolidés ») ont été préparés conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire » telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Les comptes consolidés condensés suivent les mêmes règles et méthodes comptables que celles adoptées pour les comptes consolidés établis au 31 décembre 2016.

Par ailleurs, le Groupe a choisi de ne pas appliquer par anticipation les nouvelles normes, amendements de normes et interprétations suivants :

- Normes et amendements adoptés par l'Union européenne mais dont l'application obligatoire est postérieure au 30 juin 2017 :
  - IFRS 15 et amendement date d'application « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients », qui remplacera les normes IAS 11 et IAS 18 ;
  - IFRS 9 « Instruments financiers », qui remplacera la norme IAS 39 sur les instruments financiers.
- Normes, amendements et interprétations non adoptés par l'Union européenne :
  - IFRS 16 « Locations » qui introduit un nouveau modèle de comptabilisation des contrats de location et remplacera la norme IAS 17 et les interprétations liées ;
  - amendements à IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie : initiative concernant les informations à fournir » ;
  - amendements à IFRS 15 « Clarifications à la norme IFRS 15 » ;
  - amendements à IAS 12 « Impôts sur le résultat : comptabilisation d'actifs d'impôts différés au titre de pertes latentes » ;
  - amendements à IFRS 2 « Classification et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions » ;
  - amendements résultant des processus d'améliorations annuelles des normes IFRS, cycle 2014-2016 ;
  - amendements à IFRS 10 et IAS 28 « Ventes ou contributions d'actifs réalisées entre le Groupe et les entités mises en équivalence » (application repoussée indéfiniment) ;
  - amendements à IAS 40 « Transferts des immeubles de placement » ;
  - IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée » ;
  - IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux ».

L'impact de ces normes et amendements est en cours d'analyse par le Groupe, notamment sur les impacts éventuels des normes IFRS 15, IFRS 16 et IFRS 9 sur les comptes consolidés.

**Note 1.2 Présentation des états financiers**

Les états financiers consolidés du Groupe sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants qui sont enregistrés à leur juste valeur :

- les investissements détenus à des fins de négociation ;
- les investissements disponibles à la vente ;
- les instruments financiers dérivés.

Les actifs et passifs courants sont :

- les actifs et passifs destinés à être consommés ou cédés dans le cadre du cycle normal d'exploitation ;
- la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les découverts bancaires ;
- les actifs et passifs détenus essentiellement en vue d'être négociés.

Tous les autres actifs et passifs sont non courants.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros.

**Note 1.3 Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Korian et des filiales qu'elle contrôle pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017.

**Note 1.4 Estimations et jugements comptables déterminants**

Pour l'établissement des comptes consolidés, le Groupe utilise des estimations et formule des jugements qui sont régulièrement mis à jour et sont fondés sur des informations historiques et sur d'autres facteurs, notamment des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances.

Les hypothèses sur lesquelles se fondent les principales estimations retenues pour le 1<sup>er</sup> semestre 2017 sont de même nature que celles décrites dans l'annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2016.

Les principales estimations et jugements faits par le Groupe pour l'établissement des états financiers consolidés concernent les éléments ci-après.

**Goodwills, immobilisations incorporelles et corporelles**

- Les valeurs d'utilité des actifs incorporels et corporels sont issues de valorisations internes à la Société, basées sur les *business plan* à moyen terme, les principales hypothèses retenues dans le cadre de cette évaluation (taux de croissance moyen terme, taux d'actualisation, taux de marge et taux de croissance à l'infini) étant estimées par le Groupe.
- Les dettes liées aux engagements de rachat des intérêts ne conférant pas le contrôle sont évaluées sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes (*business plan* à moyen terme), qui peuvent le cas échéant se révéler différentes de la réalité.

- Les valeurs comptables des actifs sont revues au minimum une fois par an et lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être intervenue. De tels événements ou circonstances seraient liés à des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable et affectant soit l'environnement économique, soit les hypothèses ou objectifs retenus à la date de la dernière clôture.

### Contrats de location

- Une analyse de chacun des contrats de location est réalisée. Les contrats de location sont qualifiés de contrats de location simple lorsque rien ne permet de considérer que « la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué soit transférée au preneur » et donc que le Groupe se comporte comme un propriétaire au regard des biens loués.

### Engagements envers le personnel

- La valeur actualisée des obligations liées aux avantages au personnel est issue d'un calcul fondé sur différentes hypothèses actuarielles telles que le taux d'actualisation,

le taux de croissance des salaires, la rotation du personnel ou l'âge de départ en retraite. Toute modification de ces hypothèses a une incidence sur la valeur comptable des obligations liées aux avantages au personnel.

### Instruments financiers

- Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur. La note 3.5 « Financement et instruments financiers » décrit la valorisation de ces instruments.

### Note 1.5 Méthodes de conversion

- Au 30 juin 2017, il n'existe pas de transactions en devises dans les comptes consolidés. Toutes les filiales sont situées dans la zone euro.

### Note 1.6 Opérations éliminées

- Les soldes et transactions commerciales et financières, ainsi que les résultats des transactions inter-sociétés sont éliminés dans le cadre de l'établissement des comptes consolidés.

## NOTE 2

### Périmètre de consolidation

#### Note 2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

##### Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées directement ou indirectement par la Société. Une filiale est contrôlée lorsque la Société :

- détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, sa politique opérationnelle et financière ;
- obtient des rendements variables provenant des activités de celle-ci ;
- a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient.

En général, les entreprises contrôlées sont celles dans lesquelles Korian détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote.

Les comptes des filiales sont intégrés globalement à partir de la date de prise de contrôle et cessent de l'être lorsque le contrôle est transféré à l'extérieur du Groupe.

Les comptes consolidés incluent la totalité des actifs, passifs, produits et charges de la filiale. Les capitaux propres et le résultat sont partagés entre la part du Groupe et celle des actionnaires minoritaires.

##### Partenariats

Aucune entité du Groupe n'est concernée par cette norme au 30 juin 2017.

##### Entreprises associées

Les sociétés associées sont des entreprises dans lesquelles la Société exerce directement ou indirectement une influence notable en matière de politique opérationnelle

et financière sans en détenir le contrôle. En général, il s'agit de sociétés dans lesquelles la Société détient directement ou indirectement au moins 20 % des droits de vote.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les états financiers des entreprises associées sont retenus dans les comptes consolidés à partir de la date de début de l'influence notable jusqu'à la date de perte de l'influence notable.

La valeur au bilan des titres mis en équivalence comprend le coût d'acquisition des titres (y compris l'écart d'acquisition) augmenté ou diminué des variations de la quote-part du Groupe dans l'actif net de la société associée à compter de la date d'acquisition. Le compte de résultat reflète la quote-part du Groupe dans les résultats de l'entreprise associée.

Il n'existe pas de participations mises en équivalence ni de participations dans des coentreprises.

### Regroupement d'entreprises

#### A) REGROUPEMENT D'ENTREPRISES

À la date d'acquisition, conformément à IFRS 3R, les regroupements d'entreprises sont comptabilisés de la manière suivante :

- les actifs identifiables acquis et les passifs repris sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition ;
- la participation ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise (intérêts ne conférant pas le contrôle) est évaluée, soit à la juste valeur (*i.e.* un *goodwill* alloué à ces derniers : méthode du *goodwill* complet), soit en retenant la quote-part de la juste valeur de l'actif net identifiable de l'entité

acquise (*i.e.* sans *goodwill* affecté aux minoritaires : méthode du *goodwill* partiel). Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises ;

- les coûts liés à l'acquisition sont constatés en charge de la période et sont présentés sur la ligne « résultat des cessions et acquisitions des participations consolidées » du compte de résultat consolidé ;
- les compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la date d'acquisition, le complément de prix est évalué à sa juste valeur à chaque arrêté des comptes. Au-delà d'une période d'un an à compter de la date d'acquisition, tout changement de cette juste valeur sera constaté en résultat. À l'intérieur de ce délai d'un an, les changements de cette juste valeur explicitement liés à des événements postérieurs à la date d'acquisition seront également comptabilisés en résultat. Les autres changements seront comptabilisés en contrepartie de l'écart d'acquisition.

À la date d'acquisition, l'écart d'acquisition correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée, augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, ainsi réévaluée par le compte de résultat ; et
- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et passifs repris à la date d'acquisition et évalués à la juste valeur.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur.

#### **B) ENGAGEMENTS DE RACHAT D'INTÉRÊTS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE CONTRACTÉS CONCOMITAMMENT À DES REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES**

Le traitement comptable suivant a été retenu en application des normes IFRS en vigueur et en conformité avec la recommandation de l'AMF :

- lors de la comptabilisation initiale, ces engagements sont comptabilisés en dettes pour la valeur actualisée du montant de rachat, avec pour contrepartie les capitaux propres ;

- la variation ultérieure de la valeur de l'engagement est comptabilisée par ajustement des capitaux propres considérant qu'il s'agit d'une transaction entre actionnaires.

#### **C) ACQUISITION COMPLÉMENTAIRE DE TITRES APRÈS LA PRISE DE CONTRÔLE EXCLUSIF**

Lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée exclusivement, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire de capitaux propres consolidés acquise est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition.

Dans le tableau des flux de trésorerie, les acquisitions complémentaires de titres d'une entité déjà contrôlée sont présentées dans les flux net de trésorerie liés aux opérations de financement.

#### **D) ACQUISITION COMPLÉMENTAIRE DE TITRES AVEC PRISE DE CONTRÔLE EXCLUSIF D'UNE ENTITÉ PRÉALABLEMENT SOUS INFLUENCE NOTABLE**

La prise de contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

La quote-part antérieurement détenue est ainsi réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la prise de contrôle exclusif.

#### **E) CESSIION DE TITRES SANS PERTE DE CONTRÔLE EXCLUSIF**

Lors d'une opération de cession partielle de titres d'une entité contrôlée exclusivement, cette opération ne modifiant pas le contrôle exercé sur cette entité, l'écart entre la juste valeur du prix de cession des titres et la quote-part de capitaux propres consolidés que ces titres représentent à la date de leur cession est constaté en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère du Groupe en maintenant inchangée la valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale y compris l'écart d'acquisition.

#### **F) CESSIION DE TITRES AVEC PERTE DE CONTRÔLE EXCLUSIF**

La perte de contrôle exclusif donne lieu à la constatation d'un résultat de cession calculé sur la totalité de la participation à la date de l'opération.

Toute participation résiduelle conservée est ainsi réévaluée à sa juste valeur par le compte de résultat au moment de la perte de contrôle exclusif.

## Note 2.2 Évolution du périmètre de consolidation

Au 30 juin 2017, le périmètre de consolidation comprend, outre la société mère Korian SA, 462 sociétés consolidées par intégration globale (444 au 31 décembre 2016).

Le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été marqué par les différents événements suivants :

### Variations de périmètre France

#### ► CESSION DU CENTRE HOSPITALIER DES COURSES (FÉVRIER 2017)

Cession de l'activité opérationnelle et des actifs immobiliers précédemment classés en actifs destinés à être cédés.

#### ► RÉORGANISATION

Création de nouvelles sociétés avec transfert de biens immobiliers refinancés par le biais de crédit-bail :

- Vente de cinq biens immobiliers appartenant à Medica France et à la SCI Korian Immobilier.
- Création de six nouvelles sociétés avec deux holdings (SAS Korian Immobilier France et SCI Holding Immobilière).
- Refinancement en crédit-bail des actifs cédés désormais logés dans quatre SCI dédiées qui se substituent aux filiales précédemment propriétaires.

### Variations de périmètre Allemagne

- Ouverture des maisons de retraite Vlotho (100 lits) et Hainichen (124 lits) en juin 2017.

- Fermeture de l'établissement d'Olsberg le 1<sup>er</sup> janvier 2017 (88 lits de maison de retraite et 31 lits en unité de soins).
- Acquisition à Dettelbach en avril 2017 d'un établissement spécialisé dans les soins à domicile.

### Variations de périmètre Belgique

- Acquisition en janvier 2017 de deux établissements en Flandre ayant une capacité totale de 60 lits.
- Groupe OTV (en janvier 2017) : acquisition d'un groupe d'établissements spécialisés dans les soins à domicile ayant également une capacité de 88 lits de maisons de retraite et 57 lits de résidences services.
- Senior Assist (en juin 2017) : acquisition de huit maisons de retraites situées en Flandre et Wallonie qui représentent une capacité complémentaire d'environ 1 000 lits.
- Ouverture en janvier 2017 en Flandre d'une maison de retraite d'une capacité de 64 lits.

### Variations de périmètre Italie

#### ► ACQUISITIONS

- Le Cappuccine (en février 2017) : EHPAD de 120 lits situé en Ligurie.
- Monte Imperatore (en mars 2017) : clinique de 120 lits située dans Les Pouilles.
- Nativitas (avril 2017) : acquisition d'une société détenant les actifs de Bari.

## Note 2.3 Principales données sur les variations de périmètre significatives

### A) Incidence des acquisitions et cessions de filiales et des acquisitions et cessions des coentreprises sur la trésorerie

En milliers d'euros

<b>Prix d'acquisition des filiales [A]</b>	<b>51 520</b>
Dont décaissé/encaissé [B]	51 520
<b>Dette contractée [C] = [A] - [B]</b>	<b>0</b>
Prix de cession [D]	0
Trésorerie acquise [E]	18 491
Trésorerie cédée [F]	0
<b>EFFET VARIATION DE PÉRIMÈTRE [G] = [E - F - B + D]</b>	<b>-33 028</b>

### B) Filiales dont l'affectation du prix d'acquisition est définitive

Le Groupe a procédé à l'affectation définitive des prix d'acquisition des établissements :

- France : Château de Lormoy et Clos de l'Orchidée.

### C) Filiales acquises au cours de l'exercice

Les impacts sur le bilan consolidé des filiales acquises et de l'affectation définitive du prix d'acquisition durant le 1<sup>er</sup> semestre se ventilent de la manière suivante.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Actifs apportés</b>	<b>Passifs apportés</b>
<i>Goodwills</i>	26 128	
Immobilisations incorporelles	6 437	
Immobilisations corporelles	51 823	
Immobilisations financières	253	
Impôts différés actifs	1 747	
<b>Actifs non courants</b>	<b>86 389</b>	
Stocks	269	
Clients et comptes rattachés	6 305	
Autres créances et actifs courants	3 881	
<b>Actifs courants</b>	<b>10 455</b>	
<b>Intérêts ne conférant pas le contrôle</b>		<b>-6</b>
Provisions pour retraites		3 548
Impôts différés passifs		631
Autres provisions		31 584
Emprunts et dettes financières		35 764
<b>Passifs non courants</b>		<b>35 764</b>
Provisions à moins d'un an		4 797
Fournisseurs et comptes rattachés		20 106
Autres dettes et comptes de régularisation		4 188
Emprunts à moins d'un an		29 092
Instruments financiers passif		29 092
<b>Passifs courants</b>		<b>29 092</b>
<b>ACTIFS APPORTÉS</b>	<b>96 844</b>	
<b>PASSIFS APPORTÉS</b>		<b>64 849</b>
Net apporté	31 995	

### D) Filiales cédées

Néant.

## Note 2.4 Activités abandonnées et actifs destinés à être cédés

Conformément à la norme IFRS 5 :

- une activité abandonnée est une composante dont l'entité s'est séparée ou qui est classée comme détenue en vue de la vente et qui, d'une part, représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, et, d'autre part, fait partie d'un plan unique et coordonné pour se séparer d'une ligne d'activité ou d'une région géographique principale et distincte ;
- un seul montant est présenté au compte de résultat et une analyse du montant unique ainsi présenté au titre de la présentation financière spécifique des activités abandonnées ;

- les actifs et les passifs (courants et non courants) du Groupe destinés à être cédés classés comme détenus en vue de la vente sont présentés non compensés séparément des autres actifs et passifs du bilan, sur une seule ligne (à l'actif et au passif respectivement). Ils sont présentés au sein du sous-total des actifs et passifs courants, sur une ligne distincte au bas du bilan.

Ces actifs et groupes d'actifs, ainsi que les passifs associés, sont mesurés au plus bas de leur valeur comptable ou du prix de cession estimé, net des coûts de cession.

### Activités abandonnées

Néant.

### Actifs destinés à être cédés

Au 30 juin 2017, il n'existe plus d'actif destiné à être cédé.

## NOTE 3

## Notes relatives au bilan

## Note 3.1 Goodwills, immobilisations incorporelles

## Goodwills

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016
<b>Écarts d'acquisition bruts à l'ouverture</b>	<b>2 175 429</b>	<b>1 707 317</b>
Variations de périmètre	31 102	488 426
Affectation définitive de l'écart d'acquisition	-4 986	-20 314
Valorisation de la promesse de rachat des minoritaires		
Cessions		
Complément de prix		
Reclassements		
Actifs détenus en vue de la vente		
<b>Écarts d'acquisition bruts à la clôture</b>	<b>2 201 544</b>	<b>2 175 429</b>
Valeur des dépréciations à l'ouverture		
Dépréciations de l'exercice		
Valeur des dépréciations à la clôture		
<b>Écarts d'acquisition nets à l'ouverture</b>	<b>2 175 429</b>	<b>1 707 317</b>
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION NETS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 201 544</b>	<b>2 175 429</b>

Les *goodwills* sont évalués selon les principes comptables mentionnés dans la note 2.

## Variations du poste « Goodwills »

En milliers d'euros	Groupe	France	Allemagne	Belgique	Italie
<b>Écarts d'acquisition nets à l'ouverture</b>	<b>2 175 429</b>	<b>1 182 721</b>	<b>666 624</b>	<b>160 132</b>	<b>165 951</b>
Variations de périmètre	31 102			13 754	17 348
Affectation définitive de l'écart d'acquisition	-4 986	-4 986			
<b>ÉCARTS D'ACQUISITION NETS À LA CLÔTURE</b>	<b>2 201 544</b>	<b>1 177 735</b>	<b>666 624</b>	<b>173 886</b>	<b>183 299</b>

Les *goodwills* calculés au 30 juin 2017 sur les acquisitions de la période sont en instance d'affectation.

L'affectation définitive du *goodwill* concerne les deux acquisitions réalisées au 1<sup>er</sup> semestre 2016 en France (Clos de l'Orchidée et Château de Lormoy).

Conformément à la norme IFRS 3R, les actifs et passifs identifiables des établissements acquis au 1<sup>er</sup> semestre 2016 (cf. note 2) ont été comptabilisés à leur juste valeur à la date de prise de contrôle.

La juste valeur des éléments acquis est principalement constituée de la valorisation des autorisations, des ensembles immobiliers et des contrats de location.



## Immobilisations incorporelles

## ► ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Les autorisations d'exploiter acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont évaluées à la juste valeur à la date d'acquisition déterminée sur la base d'un multiple de chiffre d'affaires.

Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation par la suite. L'essentiel des actifs incorporels est composé d'autorisations d'exploiter, qui constituent des actifs à durée de vie indéfinie non amortissables. Le cas échéant, ils donnent lieu à dépréciation lorsque leur valeur recouvrable devient inférieure à leur valeur comptable.

En France, bien que les autorisations soient accordées pour une durée de 15 ans et que les conventions tripartites soient signées pour une période de cinq ans, aucun amortissement n'est constaté dans les comptes consolidés. Cette position de place du secteur est liée au fait que l'autorisation d'exploiter ne peut être réellement retirée que dans le cas où le Groupe ne respecte pas les conditions imposées par les autorités de tutelle dans le cadre d'exploitation de

ce genre d'établissements et notamment le respect des normes minimales de prise en charge, vérifié par une visite de conformité.

En Allemagne, il n'existe pas d'autorisation administrative pour exploiter les établissements, qui sont essentiellement soumis à des normes techniques. Les droits d'exploiter ne répondent pas en ce sens à la définition d'une immobilisation incorporelle identifiable. En revanche, les tarifs sont encadrés par des tutelles et le développement de l'activité dépend des relations avec celles-ci.

En Belgique, le marché des maisons de retraite médicalisées est un marché qui présente des barrières réglementaires à l'entrée ; régulé au niveau régional, une licence d'exploitation est obligatoire et les prix d'hébergement sont contrôlés.

En Italie, une réglementation nationale impose des exigences structurelles minimales. Chaque région transpose cette réglementation à son niveau. Les établissements italiens sont soumis à des contrôles par les tutelles dans le cadre des conventions conclues avec celles-ci.

<i>En milliers d'euros</i>	<b>Autorisations</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
<b>Valeur brute à l'ouverture</b>	<b>1 617 541</b>	<b>209 201</b>	<b>1 826 742</b>
Variations de périmètre	6 080	3 960	10 039
Cessions		-872	-872
Acquisitions		6 975	6 975
Transferts		-361	-361
<b>Valeur brute à la clôture</b>	<b>1 623 621</b>	<b>218 903</b>	<b>1 842 524</b>
<b>Amortissements cumulés à l'ouverture</b>	<b>3 755</b>	<b>105 353</b>	<b>109 108</b>
Variations de périmètre		3 602	3 602
Cessions		-747	-747
Amortissements et dépréciations		11 268	11 268
Transferts		-309	-309
<b>Amortissements cumulés à la clôture</b>	<b>3 755</b>	<b>119 167</b>	<b>122 922</b>
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>1 613 787</b>	<b>103 848</b>	<b>1 717 635</b>
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE</b>	<b>1 619 866</b>	<b>99 736</b>	<b>1 719 602</b>

Les autorisations se répartissent comme suit par secteur opérationnel :

<i>En milliers d'euros</i>	<b>France</b>	<b>Belgique</b>	<b>Italie</b>	<b>Total</b>
Valeur brute à l'ouverture	1 271 801	151 482	194 258	1 617 541
Dépréciations	3 755			3 755
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>1 268 046</b>	<b>151 482</b>	<b>194 258</b>	<b>1 613 787</b>
Valeur brute à la clôture	1 277 880	151 482	194 258	1 623 621
Dépréciations	3 755			3 755
<b>VALEUR NETTE COMPTABLE À LA CLÔTURE</b>	<b>1 274 126</b>	<b>151 482</b>	<b>194 258</b>	<b>1 619 866</b>

Aucune autorisation ne représente à elle seule un montant significatif pour le Groupe.

## Note 3.2 Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent :

- les actifs financiers non courants : titres de participation de sociétés non consolidées, créances rattachées, prêts au titre de l'effort construction, cautions et dépôts de garantie donnés ;
- les actifs financiers courants incluant des instruments financiers dérivés court terme, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

### Évaluation initiale

Les actifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur, en général, égale au coût d'acquisition.

### Classification et évaluation lors des arrêts comptables

Les actifs financiers (hors instruments dérivés de couverture) sont classés dans l'une des trois catégories ci-après en vue de leur évaluation au bilan.

Catégories	Évaluation	Comptabilisation des variations de valeur
<b>Actifs financiers mesurés à leur juste valeur</b>	Juste valeur	Résultat
<b>Prêts et créances</b>	Coût amorti	N/A
<b>Actifs disponibles à la vente</b>	<i>Principe général</i> : juste valeur <i>Dérogation</i> : coût amorti pour les instruments de capitaux propres détenus dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable (actions non cotées sur un marché actif notamment)	Capitaux propres (exception faite des pertes de valeur significatives ou durables qui impactent le résultat)

### Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Cette catégorie d'actifs comprend :

- des actifs détenus à des fins de transaction, c'est-à-dire acquis par l'entreprise dans l'objectif de dégager un profit à court terme ;
- les instruments dérivés non expressément désignés comme des instruments de couverture.

Les valeurs mobilières de placement (SICAV, FCP, etc.) sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

### Prêts et créances

Ils correspondent à la plupart des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables non cotés sur un marché actif.

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe les créances et comptes rattachés et les prêts 1 % logement (ces derniers étant non significatifs).

Le coût amorti des créances à court terme correspond le plus souvent à leur valeur nominale.

### Actifs disponibles à la vente

Les titres de participation non consolidés sont traités comme des titres disponibles à la vente et sont donc valorisés à leur juste valeur, les gains et pertes latents étant enregistrés dans les capitaux propres, à l'exception des pertes latentes jugées significatives ou durables qui sont enregistrées dans le compte de résultat.

La juste valeur est le cours de bourse lorsqu'il est disponible. En l'absence de cours de bourse, le Groupe détermine la juste valeur en recourant à des techniques de valorisation ; parmi celles-ci, le Groupe se réfère à des transactions de gré à gré, à l'analyse des flux de trésorerie actualisés ou à l'actif net réévalué.

Les autres actifs disponibles à la vente sont les actifs financiers qui n'ont pas été classés dans l'une des deux autres catégories.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les placements à court terme sont comptabilisés à la valeur de marché à chaque clôture.

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent les liquidités immédiatement disponibles (la trésorerie en banque, la caisse) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et supportant un risque négligeable de changement de valeur (les dépôts à court terme ayant une échéance initiale de moins de trois mois, ainsi que les SICAV monétaires Euro classées dans la catégorie AMF « monétaire court terme »).

## Catégories d'actifs financiers

Le tableau ci-après permet d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard de l'actif consolidé du Groupe.

Ce tableau présente une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en fonction de la méthode

d'évaluation. Les différents niveaux de juste valeur ont été définis de la manière suivante :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : données observables autres qu'un prix coté sur un marché actif (modèles financiers) ;
- niveau 3 : données non observables.

En milliers d'euros	2017	Actifs financiers disponibles à la vente	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Prêts et créances	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Évaluation à la juste valeur		
						Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
						Marchés actifs	Informations observables	Informations non observables
<b>Actifs non courants</b>								
Titres disponibles à la vente	1 154	1 154						1 154
Autres actifs non courants	32 504			32 504				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>33 658</b>	<b>1 154</b>		<b>32 504</b>				<b>1 154</b>
<b>Actifs courants</b>								
<b>Clients et comptes rattachés</b>								
Autres créances	227 453			227 453				
Dépôts et cautionnements	594			594				
<b>Autres créances et actifs financiers courants</b>	<b>228 047</b>			<b>228 047</b>				
<b>Instruments dérivés actif</b>								
Valeurs mobilières de placement	91 442		91 442		6 499		6 499	
Trésorerie	316 828		316 828					
<b>DISPONIBILITÉS ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>408 270</b>		<b>408 270</b>				<b>91 442</b>	

La valeur comptable des actifs financiers est représentative de leur juste valeur.

### Transfert et utilisation des actifs financiers

Conformément à la norme IAS 39, le Groupe décomptabilise les actifs financiers lorsqu'il n'attend plus de flux de trésorerie futurs de ceux-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui leur sont attachés.

Dans le cadre de contrats d'affacturage, des contrats de cession de créances commerciales conclus uniquement en Italie permettent de céder à un ensemble d'institutions financières une partie des postes clients de certaines filiales avec un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages attachés à l'encours cédé (*factoring prosolvendo*).

Les cessions de créances par les filiales italiennes se font à leur valeur nominale, diminuée d'une commission initiale de 0,3 % à 0,6 % comptabilisée en autres charges, à laquelle s'ajoutent des intérêts financiers basés sur l'Euribor majoré et enregistrés en charges financières.

Le montant total des créances cédées et sorties de l'actif sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 s'élève à 62 248 K€.

Le résultat de cession de ces créances sur le 1<sup>er</sup> semestre 2017 s'élève à -424 K€.

Ventilation sur l'année des cessions de créances	Exercice 2017	1 <sup>er</sup> trimestre 2017	2 <sup>ème</sup> trimestre 2017
Créances cédées	62 248	29 294	32 954
Créances encaissées	61 466	29 190	32 276
Commissions au titre de la gestion et du recouvrement des créances cédées	-263	-202	-61
Charges financières afférentes	-161	-149	-12
<b>Résultat de cession</b>	<b>-424</b>	<b>-351</b>	<b>-73</b>
<b>TRÉSORERIE NETTE REÇUE</b>	<b>61 042</b>	<b>28 839</b>	<b>32 203</b>

### Note 3.3 Disponibilités et équivalents de trésorerie

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016
Valeurs mobilières de placement	91 442	91 532
Trésorerie	316 828	218 343
<b>TOTAL</b>	<b>408 270</b>	<b>309 875</b>

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de dépôts à terme ou de SICAV de trésorerie euro, classées dans la catégorie AMF « monétaire court terme », et conformément aux critères d'IAS 7, elles sont très liquides, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et soumises à un risque négligeable de variation de valeur.

### Note 3.4 Autres provisions

Une provision est comptabilisée lorsque, à la clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources non représentative d'avantages économiques futurs sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les provisions sont actualisées si l'effet du temps est significatif. L'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est alors comptabilisée en charges financières.

Dans le cadre d'une restructuration, une provision ne peut être constituée que si la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution à la clôture de la période.

Les litiges (prud'hommes, contrôles fiscaux, litiges commerciaux, etc.) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

### Provisions non courantes

En milliers d'euros	Fiscal	Social	Autres	Total
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>73 800</b>	<b>10 801</b>	<b>55 599</b>	<b>140 200</b>
Dotations	418	3 461	1 075	4 954
Utilisations	-950	-2 071	-2 893	-5 915
Reprises			-16	-16
Variations de périmètre		633		633
Reclassements		8 275		8 275
<b>SOLDE À LA CLÔTURE</b>	<b>73 268</b>	<b>21 100</b>	<b>53 764</b>	<b>148 131</b>

## Provisions courantes

En milliers d'euros	Fiscal	Social	Autres	Total
<b>Solde à l'ouverture</b>	<b>542</b>	<b>11 127</b>	<b>1 885</b>	<b>13 555</b>
Dotations		568	39	607
Utilisations		-1 561		-1 561
Reprises			-36	-36
Variations de périmètre				
Reclassements	180	-2 500	117	-2 203
<b>SOLDE À LA CLÔTURE</b>	<b>722</b>	<b>7 634</b>	<b>2 005</b>	<b>10 362</b>

## Principaux risques et litiges

### ► LITIGES FISCAUX

Les provisions pour litiges fiscaux concernent des provisions pour redressement d'impôt et des litiges fiscaux dont les montants ont été contestés. Les provisions correspondent à la meilleure estimation du risque au 30 juin 2017.

### ► LITIGES SOCIAUX

Les provisions constituées sont relatives à des litiges prud'homains et à des indemnités de fin de contrat. Aucun litige individuel ne représente un montant significatif.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société et de ses conseils, de litige non provisionné et susceptible d'affecter d'une façon significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

## Note 3.5 Financement et instruments financiers

### Endettement net (courant/non courant)

Les emprunts produisant intérêts sont comptabilisés à l'origine à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction associés. Ces coûts (frais et primes d'émission des emprunts) sont pris en compte dans le calcul du coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

À chaque clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts sont ventilés :

- en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les 12 mois après la clôture et ;
- en passifs non courants pour les échéances dues à plus de 12 mois.

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016
Emprunts auprès d'établissements de crédit et des marchés financiers	1 710 704	1 705 253
Financement de la dette immobilière	758 413	735 675
Participation des salariés	40	41
Autres dettes financières diverses	1 734	1 253
Passifs détenus en vue de la vente		
<b>Dettes financières long terme</b>	<b>2 470 891</b>	<b>2 442 222</b>
Emprunts auprès d'établissements de crédit et des marchés financiers CT	109 528	53 311
Financement de la dette immobilière CT	112 252	102 260
Concours bancaires courants	15 014	15 614
Autres dettes financières diverses CT	17 912	11 830
Passifs détenus en vue de la vente		
<b>Dettes financières court terme</b>	<b>254 706</b>	<b>183 014</b>
<b>Dettes financières (A)</b>	<b>2 725 597</b>	<b>2 625 236</b>
Valeurs mobilières de placement	91 442	91 532
Disponibilités	316 828	218 343
Actifs détenus en vue de la vente		
<b>Trésorerie (B)</b>	<b>408 270</b>	<b>309 875</b>
Trésorerie apportée à titre de garantie (C)		
<b>ENDETTEMENT NET (A) - (B) - (C)</b>	<b>2 317 327</b>	<b>2 315 361</b>

## Analyse de la dette financière par nature de taux

En milliers d'euros		30.06.2017	31.12.2016
Taux fixe	47 %	1 287 261	1 258 346
Taux variable	53 %	1 438 336	1 366 890
<b>TOTAL</b>		<b>2 725 597</b>	<b>2 625 236</b>

Au 30 juin 2017, la part de l'endettement du Groupe à taux variable s'élève à 53 % des dettes financières. Le Groupe dispose d'instruments financiers qui visent à le protéger contre les variations de taux. Il utilise les instruments financiers dérivés standards (*swaps* de taux d'intérêts, *caps*, *floors*, etc.).

En tenant compte des instruments financiers qualifiés de couverture de flux de trésorerie, l'encours des crédits à taux variable au 30 juin 2017 est couvert à hauteur de 64 %. Par ailleurs, les dettes assorties de sûretés réelles de type nantissement, hypothèque, crédit-bail, représentent 16,6 % de la dette brute.

## Analyse de la dette financière par échéance

En milliers d'euros		30.06.2017	31.12.2016
Moins d'un an		254 706	183 014
1 à 5 ans		1 697 196	1 612 998
Au-delà de 5 ans		773 695	829 224
<b>TOTAL</b>		<b>2 725 597</b>	<b>2 625 236</b>

## Évolution de l'endettement du Groupe au 30 juin 2017

Au 30 juin 2017, l'endettement net du Groupe atteint 2 317 M€, en hausse de 2 M€ par rapport au 31 décembre 2016. L'endettement net retraité de la dette immobilière s'établit à 1 447 M€. La dette immobilière s'élève à 871 M€ et est en hausse de 33 M€. Cette augmentation est notamment liée à l'opération de refinancement en crédit-bail d'actifs cédés.

Korian présente ainsi un ratio dette nette sur EBITDA retraité de l'immobilier à 3,8x, qui se compare à un maximum autorisé de 4,75x au 30 juin 2017 dans les covenants financiers. Le crédit syndiqué et les dettes obligataires *Schuldschein* et Euro PP sont soumis à covenant bancaire. L'évolution du covenant bancaire est notifiée semestriellement aux établissements bancaires et annuellement aux obligataires.

En outre, Korian a poursuivi la diversification de ses lignes de financements *via* l'émission de titres négociables à court

terme (anciennement billets de trésorerie) d'un montant nominal s'élevant à 85 M€ au 30 juin 2017.

La dette brute du Groupe hors concours bancaires courants se décompose donc comme suit au 30 juin 2017 :

- des emprunts auprès d'établissements de crédit à hauteur de 650 M€. Au 30 juin 2017, le Groupe dispose donc des 650 M€ disponibles sur le crédit renouvelable ;
- des dettes immobilières pour 871 M€. Ces dettes sont principalement constituées de crédit-baux et de finance leases avec des maturités longues ;
- des obligations placées auprès d'investisseurs privés pour un montant total de 1 021 M€ ;
- de titres négociables à court terme pour 85 M€ ;
- d'autres emprunts pour 84 M€.

Par ailleurs, le Groupe dispose d'une trésorerie nette de 393 M€ à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2017.

## Instruments financiers de couverture

### ► INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés (*swaps* et *caps*) pour se couvrir contre le risque de taux d'intérêt qui découle de sa politique de financement à taux variable.

Ces instruments financiers dérivés sont évalués à leur juste valeur, qui est déterminée par application de modèles de valorisation intégrant des paramètres de marché à la date de clôture.

Pour les instruments financiers qui participent à une relation qualifiée comptablement de couverture :

- si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé et de l'élément couvert pour le risque couvert sont enregistrées en résultat sur la même période ;

- si l'instrument dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, la variation de valeur de la partie efficace du dérivé est enregistrée dans les capitaux propres. Elle est constatée en résultat lorsque l'élément couvert est lui-même comptabilisé en résultat. En revanche, la part inefficace de la variation de valeur du dérivé est enregistrée directement en résultat.

Pour les dérivés qui ne satisfont pas aux critères de qualification pour la comptabilité de couverture, tout profit ou perte résultant des variations de juste valeur est comptabilisé directement dans le résultat financier de l'exercice.

La juste valeur des instruments dérivés est comptabilisée en actifs courants et passifs courants.

La valeur de marché des instruments souscrits pour couvrir le risque de taux est de -9 097 K€ au 30 juin 2017.

Le tableau ci-après présente les éléments de produits, charges, profits et pertes comptabilisés dans le compte de

résultat et dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> semestre 2017 avant impositions différées par catégories d'instruments financiers.

<i>En milliers d'euros</i>	Impact en capitaux propres	Impact de la couverture en résultat	Impact du « Non documenté » en résultat
Instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture	6 771	-36	
Instruments financiers non éligibles à la comptabilité de couverture			739
<b>TOTAL</b>	<b>6 771</b>	<b>-36</b>	<b>739</b>

Actif	31.12.2016	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Variation	30.06.2017
Swap de taux	1 500			1 402	2 902
Options				3 596	3 596
<b>Total des instruments financiers de couverture actif</b>	<b>1 500</b>			<b>4 999</b>	<b>6 499</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS ACTIF</b>	<b>1 500</b>			<b>4 999</b>	<b>6 499</b>

Passif	31.12.2016	Entrée de périmètre	Sortie de périmètre	Variation	30.06.2017
Swap de taux	15 844			-1 737	14 107
Options	453			-453	
<b>Total des instruments financiers de couverture Passif</b>	<b>16 297</b>			<b>-2 190</b>	<b>14 107</b>
Swap de taux	1 775			-660	1 115
Options				374	374
<b>Total des instruments financiers non éligibles passif</b>	<b>1 775</b>			<b>-286</b>	<b>1 489</b>
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS PASSIF</b>	<b>18 072</b>			<b>-2 476</b>	<b>15 596</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>16 572</b>			<b>-7 475</b>	<b>9 097</b>

### Catégories de passifs financiers

Le tableau ci-après permet d'apprécier l'importance des instruments financiers au regard du passif consolidé du Groupe.

Ce tableau présente une analyse des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur en fonction de la méthode

d'évaluation. Les différents niveaux de juste valeur ont été définis de la manière suivante :

- niveau 1 : prix cotés sur un marché actif ;
- niveau 2 : données observables autres qu'un prix coté sur un marché actif (modèles financiers) ;
- niveau 3 : données non observables.

En milliers d'euros	2017	Passifs financiers à la juste valeur par le résultat				Évaluation à la juste valeur		
		Passifs financiers au coût amorti	Dérivés de couverture de juste valeur	Dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture	Dérivés de couverture de flux de trésorerie	Niveau 1 Marchés actifs	Niveau 2 informations observables	Niveau 3 Informations non observables
<b>Passifs non courants</b>								
Emprunts auprès des établissements de crédit	1 710 704	1 710 704						
Financement de la dette immobilière	758 413	758 413						
Participation des salariés	40	40						
Autres dettes financières diverses	1 734	1 734						
<b>Emprunts et dettes financières</b>	<b>2 470 891</b>	<b>2 470 891</b>						
<b>Passifs courants</b>								
Emprunts auprès des établissements de crédit	109 528	109 528						
Financement de la dette immobilière	112 252	112 252						
Concours bancaires courants	15 014	15 014						
Autres dettes financières diverses	17 912	17 912						
<b>Emprunts &lt; 1 an et découverts bancaires</b>	<b>254 706</b>	<b>254 706</b>						
<b>Instruments dérivés passif</b>	<b>15 596</b>			<b>1 489</b>	<b>14 107</b>		<b>15 596</b>	
<b>Fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>245 347</b>	<b>245 347</b>						
Engagement de rachat des minoritaires								
Dépôt des résidents	59 514	59 514						
Autres dettes	649 378	649 378						
<b>AUTRES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION</b>	<b>708 892</b>	<b>708 892</b>						

La valeur comptable des passifs financiers est représentative de leur juste valeur.



**NOTE 4****Notes relatives au compte de résultat****Note 4.1 Détermination du résultat opérationnel**

Le compte de résultat est présenté par nature de charges.

Le résultat opérationnel est obtenu par différence entre les charges et produits avant impôt autres que :

- les éléments de nature financière ;
- les résultats des sociétés mises en équivalence ;
- la quote-part de résultat des opérations faites en commun avec des sociétés non intégrées ; et
- le résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

La participation des salariés est intégrée dans les charges de personnel.

**Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires comprend essentiellement des prestations de services réalisées dans le cadre de l'hébergement et des soins apportés aux résidents quelle que soit l'origine du règlement.

Les produits sont constatés au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

**Charges de personnel**

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30.06.2017</b>	<b>31.12.2016</b>	<b>30.06.2016</b>
Salaires et traitements	610 043	1 127 019	560 124
Charges sociales	192 786	382 169	182 905
Participation des salariés	4 774	9 716	4 914
Autres charges de personnel	-8 346	-14 321	-3 831
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>799 257</b>	<b>1 504 582</b>	<b>744 112</b>

**Charges externes**

Le montant des charges externes s'élève au 1<sup>er</sup> semestre 2017 à 362 171 K€ et comprend des charges de locations mobilières et immobilières pour 192 182 K€. Au 1<sup>er</sup> semestre 2016, le montant des charges externes s'élevait à 352 431 K€

et comprenait des charges de locations immobilières et mobilières pour 186 296 K€.

Dans le cadre du périmètre italien, les charges externes s'élèvent à 84 587 K€. Ce montant inclut les frais de salaires refacturés par les coopératives.

**Note 4.2 Secteurs opérationnels****Secteurs opérationnels**

IFRS 8 impose que soient fournies des informations sectorielles fondées sur des composantes du Groupe contrôlées et mesurées par la Direction du Groupe.

Ces composantes (secteurs opérationnels) sont identifiées sur la base des rapports internes que la direction opérationnelle du Groupe examine régulièrement pour les décisions d'affectation de ressources aux secteurs et lors de l'évaluation de leurs performances.

Les secteurs opérationnels sont présentés par zone géographique (France, Allemagne, Belgique et Italie).

Le Groupe est structuré en quatre secteurs opérationnels correspondant aux pays dans lesquels le Groupe Korian est présent.

Le management suit la performance par secteur principalement au niveau de l'EBITDAR.

Les indicateurs présentés sont ceux suivis par la direction opérationnelle du Groupe, notamment le chiffre d'affaires et l'EBITDAR (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization and Rent*).

Secteurs opérationnels au 30.06.2017 <i>En milliers d'euros</i>	Total toutes activités	France	Allemagne	Belgique	Italie
Chiffre d'affaires et autres produits	1 541 763	784 100	434 989	171 112	151 561
EBITDAR <sup>(1)</sup>	400 784	215 325	106 186	42 634	36 638
	26,0 %	27,5 %	24,4 %	24,9 %	24,2 %
<b>Passage de l'EBITDAR au résultat opérationnel au 30 juin 2017 :</b>					
<i>En milliers d'euros</i>					
<b>EBITDAR</b>	<b>400 784</b>				
Loyers externes	192 182				
Dotation aux amortissements et provisions	78 596				
Résultat sur acquisition et cession des participations consolidées	-1 007				
Autres produits et charges opérationnels	-3 491				
<b>EBIT (résultat opérationnel)</b>	<b>125 508</b>				

Secteurs opérationnels au 30.06.2016 <i>En milliers d'euros</i>	Total toutes activités	France	Allemagne	Belgique	Italie
Chiffre d'affaires et autres produits	1 470 443	778 106	419 535	116 618	156 184
EBITDAR <sup>(1)</sup>	392 987	213 970	112 707	30 426	35 885
	26,7 %	27,5 %	26,9 %	26,1 %	23,0 %
<b>Passage de l'EBITDAR au résultat opérationnel au 30 juin 2016 :</b>					
<i>En milliers d'euros</i>					
<b>EBITDAR</b>	<b>392 987</b>				
Loyers externes	186 296				
Dotation aux amortissements et provisions	78 499				
Résultat sur acquisition et cession des participations consolidées	-1 782				
Autres produits et charges opérationnels	-11 957				
<b>EBIT (résultat opérationnel)</b>	<b>114 453</b>				

(1) EBITDAR (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization and Rent) = EBE avant charges locatives.

### Note 4.3 « Autres produits opérationnels » et « autres charges opérationnelles »

Ces rubriques représentent l'incidence des événements majeurs intervenus pendant la période comptable et de nature à fausser la lecture de la performance, notamment l'EBITDAR (*Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation, Amortization and Rent*), indicateur de référence privilégié par le Groupe et repris dans la communication financière.

Il s'agit de produits ou de charges en nombre limité, et peu fréquents, présentés de manière distincte dans le compte de résultat pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle.

Ils comprennent notamment :

- les plus ou moins-values de cession et les dépréciations, importantes et inhabituelles d'actifs non courants, corporels ou incorporels ;
- certaines charges de restructuration et de fusion : il s'agit uniquement des coûts de restructuration qui seraient de nature à perturber la lisibilité du résultat opérationnel courant, par leur caractère inhabituel et leur importance ;
- d'autres charges et produits opérationnels tels que les provisions relatives aux litiges d'une matérialité très significative.

## Résultat sur acquisition et cession des participations consolidées

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Frais d'acquisition sur titres	-1 007	-2 202	-1 782
Résultat de cession des participations consolidées		1 306	
<b>RÉSULTAT SUR ACQUISITION ET CESSION DES PARTICIPATIONS CONSOLIDÉES</b>	<b>-1 007</b>	<b>-896</b>	<b>-1 782</b>

## Autres charges et produits opérationnels

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Quote-part de la plus-value <i>lease back</i>	1 918	3 837	1 917
Plus ou moins-values de cessions d'actifs non courants	-462	-640	-541
Autres charges opérationnelles/produits opérationnels	-4 947	-27 653	-13 333
<b>TOTAL PRODUITS (CHARGES)</b>	<b>-3 491</b>	<b>-24 456</b>	<b>-11 957</b>

## Note 4.4 Résultat financier net

Le résultat financier se décompose entre le coût de l'endettement financier net et les autres éléments du résultat financier.

Le coût de l'endettement brut correspond aux charges d'intérêts sur les dettes bancaires, obligataires et liées à des contrats de location-financement.

Les autres éléments du résultat financier comprennent principalement le coût des couvertures mises en place par le Groupe, les effets d'amortissements des frais d'émission capitalisés, les effets d'amortissement liés aux renégociations et restructurations des dettes et instruments de couverture, les commissions et frais bancaires payés (y compris charges de *factoring*) et le coût financier attribuable aux engagements envers le personnel.

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>-44 791</b>	<b>-88 577</b>	<b>-41 210</b>
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	17	456	3
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-44 774</b>	<b>-88 121</b>	<b>-41 207</b>
Coût des couvertures	-3 432	-7 428	-3 247
Commissions et frais bancaires	-3 806	-6 339	-2 025
Effets des restructurations de couvertures	-147	-6 987	-3 464
Frais financiers capitalisés sur frais et primes d'émission des emprunts	-2 230	-12 491	-2 586
Autres charges financières	-2 539	-5 080	-927
Autres produits financiers	940	3 103	803
<b>Autres éléments du résultat financier</b>	<b>-11 214</b>	<b>-35 223</b>	<b>-11 446</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-55 988</b>	<b>-123 344</b>	<b>-52 653</b>

## Note 4.5 Impôts sur les bénéfices

En milliers d'euros	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Impôts courants	-32 116	-57 579	-35 839
Impôts différés	2 590	73 162	7 161
<b>IMPÔT SUR LES RÉSULTATS CHARGE (PRODUIT)</b>	<b>-29 526</b>	<b>15 583</b>	<b>-28 678</b>

Le taux d'impôt pour le Groupe est de 42,47 %.

La charge d'impôt sur le résultat du semestre est comptabilisée sur la base d'une estimation du taux d'impôt effectif du Groupe, conformément à la norme IAS 34.

## Note 4.6 Résultat par action

Le résultat net par action est calculé en divisant le résultat net consolidé du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

Le résultat net dilué par action est calculé en supposant l'exercice de l'ensemble des options dilutives existantes et selon la méthode du « rachat d'actions » définie dans la norme IAS 33 Résultat par action.

	30.06.2017	31.12.2016	30.06.2016
Résultat net part du Groupe ( <i>en milliers d'euros</i> )	38 430	131 293	32 338
Nombre moyen pondéré d'actions ( <i>en milliers</i> )	80 191	80 191	80 191
<b>RÉSULTAT EN EUROS PAR ACTION</b>	<b>0,48</b>	<b>1,64</b>	<b>0,40</b>
Résultat net part du Groupe ( <i>en milliers d'euros</i> )	38 430	131 293	32 338
Nombre moyen pondéré d'actions ( <i>en milliers</i> )	80 191	80 191	80 191
Ajustements liés aux options de souscription d'actions	170	170	170
Nombre moyen d'actions retenu pour la détermination du résultat dilué par action	80 361	80 361	80 361
<b>RÉSULTAT DILUÉ EN EUROS PAR ACTION</b>	<b>0,48</b>	<b>1,63</b>	<b>0,40</b>

## NOTE 5

### Informations complémentaires

#### Note 5.1 Transactions avec des parties liées

Il n'y a pas d'évolution significative dans les modalités de rémunération des dirigeants par rapport aux éléments décrits dans le Document de référence 2016.

#### Note 5.2 Engagements et passifs éventuels

##### Litiges

Il n'existe pas, à la connaissance de la Société et de ses conseils, de litige non provisionné et susceptible d'affecter d'une façon significative l'activité, les résultats ou la situation financière du Groupe.

#### Note 5.3 Engagements au titre des contrats de location

##### Contrats de location-financement

<i>En milliers d'euros</i>	30.06.2017	31.12.2016
<b>Valeur nette comptable des actifs en location financement</b>	<b>753 294</b>	<b>724 455</b>
Engagements de location par échéance :		
• inférieurs à 1 an	55 077	50 197
• de 1 an à 5 ans	266 142	231 153
• supérieurs à 5 ans	438 014	437 511
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>759 233</b>	<b>718 861</b>

## Contrats de location simple

<i>En milliers d'euros</i>	<b>30.06.2017</b>	<b>31.12.2016</b>
Loyers minimums relatifs à des contrats non annulables dus :		
• à moins d'un an	350 096	373 526
• à plus d'un an et jusqu'à 5 ans	1 213 319	1 286 953
• à plus de 5 ans	1 936 433	2 134 343
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>3 499 848</b>	<b>3 794 822</b>

### Note 5.4 Événements postérieurs à la clôture

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2017, le Groupe a réalisé les opérations suivantes.

#### Distribution 2017

Suite à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée 2017, la Société a procédé à la distribution d'un dividende de 0,60 € par action, avec une option pour un paiement en actions (sur la base d'un prix par action de 28,82 €). Cette option s'est traduite par l'émission, le 19 juillet 2017, de 777 940 actions nouvelles, dont la livraison et l'admission aux négociations sur le marché d'Euronext Paris sont intervenues le 21 juillet 2017. Elles portent jouissance à compter rétroactivement du 1<sup>er</sup> janvier 2017 et bénéficient des mêmes droits que les actions ordinaires en circulation. Le montant du dividende versé en numéraire s'est élevé à la somme de 25,6 M€ et a été versé aux actionnaires le 21 juillet 2017.

Le capital social de la Société s'élève désormais à la somme de 404 911 715 € et est divisé en 80 982 343 actions.

#### Poursuite de la stratégie de développement

En France :

- Ouverture d'une nouvelle clinique de 70 lits à Troyes en septembre 2017 Korian Les Vergers.

En Allemagne :

- Ouverture d'une nouvelle clinique spécialisée de 36 lits à Immenhausen (région de la Hesse) en août 2017.
- Ouverture d'une nouvelle clinique spécialisée de 150 lits à Dresden-Gruna en août 2017.
- Ouverture d'une unité de soins à domicile en Basse-Saxe en août 2017.

En Belgique :

- Acquisition en juillet 2017 de Senior Assist Home Care.

#### Émission obligataire

- Le 3 juillet 2017, Korian a levé avec succès 240 M€ d'obligations à durée indéterminée à option de remboursement en numéraire et/ou en actions nouvelles et/ou existantes (ODIRNANE) de rang non-subordonné non sécurisé.

## 2.2 Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

### Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés condensés de la société Korian, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés condensés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

### 1. CONCLUSION SUR LES COMPTES

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés condensés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

### 2. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés condensés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés condensés.

Courbevoie et Paris La-Défense, le 27 septembre 2017

Les Commissaires aux comptes

MAZARS  
Manuela Baudoin-Revert

ERNST & YOUNG et Autres  
Sophie Duval



## CHAPITRE 3

# Attestation du responsable du document

# 3.

## Attestation du responsable du document

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes condensés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité ci-joint présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées et qu'il décrit les principaux risques et les principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Paris, le 27 septembre 2017

**Mme Sophie Boissard, Directrice générale**





**KORIAN**

Société anonyme au capital de 404 911 715 euros  
21-25 rue Balzac - 75008 Paris  
RCS Paris 447 800 475